

Psychologue spécialiste

Breve description	Psychologues titulaires d'un titre postgrade fédéral ou d'un titre de spécialisation reconnu par la FSP.
Formation	<ul style="list-style-type: none"> – Diplôme de Master of Science en psychologie délivré par une université ou une haute école spécialisée, ou titre reconnu équivalent. – Titre postgrade fédéral ou titre de spécialisation reconnu par la FSP en psychothérapie, en psychologie de l'enfance et de l'adolescence, en psychologie clinique, en neuropsychologie ou en psychologie de la santé.
Position dans l'organigramme	<p>Niveaux supérieurs: psychologues spécialistes exerçant une fonction dirigeante, médecins dirigeant-e-s, médecins-chefs.</p> <p>Même niveau: médecins spécialistes (hospitaliers).</p> <p>Niveaux inférieurs: psychologues assistant-e-s, psychologues stagiaires.</p>
Analogie avec les postes médicaux	Médecins spécialistes, médecins spécialistes hospitaliers.
Durée d'engagement	Illimitée.
Tâches / compétences types A et B	<p>En accord avec la ou le psychologue spécialiste dirigeant-e, ou la ou le chef de clinique responsable, les psychologues spécialistes prennent en charge les tâches suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Triage – Evaluation de patient-e-s, diagnostic – Planification de thérapie – Traitement de patient-e-s – Gestion de cas de manière autonome – Rédaction de rapports – Formation de psychologues assistant-e-s, médecins assistant-e-s et psychologues stagiaires – Collaboration interdisciplinaire, interprofessionnelle et intraprofessionnelle – Participation à des formations continues internes et externes – Formation complémentaire personnelle – Organisation de formations continues internes – Relations publiques, présentations, conférences